

Avis de l'Administration

Il nous est pénible de constater le peu d'activité de la rentrée des recettes qui nous sont indispensables pour la continuation de notre revue. Des arrérages qui se chiffrent dans les milliers de piastres nous sont dûs. Il en est, et pour un chiffre assez considérable, qui remontent à notre première année de publication. Tout abonné raisonnable qui voudra interroger sa conscience devra avouer qu'il y a là un état de choses qui n'est ni juste, ni satisfaisant.

Nous faisons un dernier appel à la bonne volonté de ces retardataires. S'il n'est pas entendu, nous ne les fatiguerons plus de nos objurgations, mais nous prendrons les moyens de nous protéger et de protéger notre œuvre en faisant rentrer rigoureusement tout ce qui nous est dû.

Qu'il soit donc bien compris que ceci est positivement un dernier avis, précédant de quelques jours des mesures plus effectives.

L'ADMINISTRATION.

Documents pontificaux

Lettre de Léon XIII à SA Béatitude Mgr Geraigiry

Le Souverain Pontife a adressé, en français, la lettre suivante à Sa Béatitude Mgr Geraigiry, patriarche d'Antioche, d'Alexandrie, de Jérusalem et de tout l'Orient pour le rite grec catholique :

Au vénérable Frère Pierre IV, patriarche du rite grec catholique.

Vénérable Frère,

A l'approche des fêtes de Noël, vous Nous avez adressé une lettre de Jérusalem pour Nous offrir l'hommage de vos meilleurs vœux, et pour Nous renseigner sur le bienveillant accueil que vous avez rencontré dans ce troisième siège de votre patriarcat. En même temps, vous vous êtes empressé de Nous donner des nouvelles consolantes sur le mouvement des populations grecques dissidentes de la Palestine vers le centre de l'unité catholique.

Nous avons reçu avec une particulière satisfaction ces renseignements, et ce nouveau témoignage de votre dévouement filial.

Mais, ce qui Nous a causé un plus grand plaisir, c'est la décision que vous avez prise de convoquer un synode national de vos évêques, au mont Liban, aussitôt que les réparations et l'ameublement du séminaire d'Aïn-Traz seront achevés. C'est la réalisation du désir que Nous vous avons exprimé, à l'occasion de votre dernier voyage à Rome, et Nous espérons que cette assemblée pourra se réunir dans l'année courante.

Nous espérons aussi que les études préliminaires très utiles et très opportunes que vous venez de prescrire à ce sujet se poursuivront avec ardeur et intelligence ; et que rien ne sera omis qui puisse faciliter aux Pères leur tâche et contribuer au bon succès d'un synode de si haute importance.

L
Nous
nédict
tout l
D
Ponti

No
lisme e
La
il n'est
n'ait pe
Da
introdu
armées
hommes
cause in
vaient l
ou de fo
à leur p
tour la s
l'Eglise,
mariage
tionnait
En p
opposa u
régime.
et la rus
tholique
une autr
évêques,
dépouille
Dans
trines et
admirabl
par l'espr

Dans cet espoir, Nous bénissons ces travaux préparatoires et Nous accordons aussi, avec toute l'effusion de Notre cœur, la bénédiction apostolique, à vous, Vénérable Frère, aux évêques et à tout le clergé et peuple de votre patriarcat.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 22 janvier 1900, de Notre Pontificat le vingt-deuxième.

LEON, PAPE.

Genèse du libéralisme au Canada

Nous venons de rappeler à grands traits l'histoire du libéralisme en France.

La funeste erreur a son histoire propre en chaque pays ; car il n'est plus aucun peuple de l'Europe et de l'Amérique où elle n'ait pénétré et fait les plus grands ravages.

Dans beaucoup de nations de l'Europe, le libéralisme a été introduit par les armées de la révolution et de l'Empire. Les armées françaises trouvaient généralement en chaque pays des hommes inclinés aux nouveautés, souvent même vendus à la cause impie par des engagements maçonniques. Ces hommes recevaient l'appui des vainqueurs, se trouvaient bientôt placés, de gré ou de force, à la tête des nouveaux gouvernements et appliquaient à leur pays les réformes accomplies en France. On voyait tour à tour la suppression des monastères, la confiscation des biens de l'Eglise, la sécularisation de l'administration, l'établissement du mariage civil, et enfin l'introduction du Code Napoléon, qui sanctionnait et assurait cette œuvre d'impiété.

En plusieurs pays, le sentiment chrétien était très vivace et opposa une longue et vive résistance à l'introduction du nouveau régime. Les sectaires déployèrent tantôt la force, tantôt l'adresse et la ruse pour vaincre les oppositions. Il n'est point de pays catholique d'Europe, où le rationalisme ne finit, à une époque ou à une autre, par faire la loi, exiler, emprisonner ou tracasser les évêques, au nom de la liberté de conscience, disperser les religieux, dépouiller les églises, créer des écoles sans Dieu.

Dans les pays depuis longtemps gâtés par les mauvaises doctrines et envahis par l'irréligion, le libéralisme a provoqué un admirable réveil de la foi. On a vu, après les destructions opérées par l'esprit révolutionnaire, et quand les impies se croyaient mai-

tres des écoles et de toutes les institutions publiques, des apôtres surgir de toutes parts, proclamer la royauté sociale de Jésus-Christ et travailler à restaurer son règne.

Nous ne pouvons raconter, même sommairement, l'introduction et les phases du libéralisme en chaque pays, les destructions qu'il a accomplies, les résistances qu'il a soulevées, le réveil de la foi et des œuvres catholiques qu'il a provoquées. Cette étude serait fort intéressante ; mais elle nous entraînerait hors du cadre de cet ouvrage.

Nous devons nous borner à faire *la genèse du libéralisme au Canada*. Nous avons décrit brièvement l'invasion de la vieille France par l'erreur maudite ; nous allons signaler son invasion dans la nouvelle France. Le libéralisme a commencé par conquérir la France ; il finit par s'emparer du Canada : double conquête qui lui a livré et lui livre le sang le plus généreux du monde entier et a été et sera le signal d'immenses ruines pour l'Eglise de Dieu.

Le Canada a paru pendant plus de cent ans à l'abri du libéralisme. Lorsque la grande révolution s'abattit sur la France, quelques esprits à Québec et à Montréal semblèrent émus par les principes nouveaux ; mais ils ne trouvèrent point d'écho dans le peuple canadien. L'évêque et les prêtres du Canada eurent à peine à flétrir les nouvelles doctrines : les prosélytes des droits de l'homme se turent. Bientôt les prêtres français proscrits par la révolution arrivèrent en Amérique : les catholiques canadiens, si profondément attachés à la religion et à ses ministres, se demandèrent avec stupeur ce qu'était cette liberté au nom de laquelle les hommes de Dieu étaient contraints de prendre le chemin de l'exil : ils prirent en horreur ce droit nouveau dont l'établissement était accompagné de tels attentats.

Napoléon Ier promena ensuite dans toute l'Europe les armées victorieuses de la France. Le sang français, qui coule si généreux dans le peuple canadien, s'émut au récit des batailles et des triomphes du héros : on se prit d'enthousiasme pour le grand homme de guerre ; on lui créa même une légende, et pendant cinquante ans, les exploits du conquérant défrayèrent les veillées dans les maisons et les chantiers du Canada, autant peut-être que les origines de la colonie, les irruptions des Iroquois et les courses des bois.

Mais on ne connut jamais au Canada que le grand général. L'amour du héros ne porta jamais personne à prendre des sympathies pour son œuvre révolutionnaire, ou à adopter les fausses maximes qu'il fit prévaloir en France et dans l'Europe.

La révolution de 1830, qui chassa la branche aînée des Bourbons en France, agita tous les trônes, comme un violent orage

secoue
de ce b
plus d'a
idées va
trioties,
des char
rappeler
qui préc
pas les a
ses évêq

Mais
veau av
sent un
classes.
pect pou
tres, de s
des désir
se produ
table tra

Il fa
du mal.
hit, comm
liques.

Quell
révolution
canadien
d'hui ? Po
ans que q
ne prenait
quelque t

Voilà
ses d'une
Nous ne so
grande par
C'est pour
vant une q
un jugeme
n'avons pa
qui seule r

Cepen
le soumett
doctes.

Le libé
de l'esprit,

secoue les arbres d'une forêt. Le Canada ressentit le contre-coup de ce bouleversement universel. Quelques hommes, qui avaient plus d'ardeur que de raison, s'éprirent d'enthousiasme pour des idées vagues d'émancipation, et, se donnant le beau nom de patriotes, allèrent au peuple pour l'agiter, en lui inspirant le goût des changements politiques. Les évêques élevèrent la voix pour rappeler au peuple que l'autorité vient de Dieu et que tous ceux qui prêchent la révolte contre les gouvernements réguliers ne sont pas les amis du peuple, mais ses ennemis. Le peuple canadien crut ses évêques et tout rentra dans le calme.

Mais depuis quelques années, le libéralisme se produit de nouveau avec audace, et cette fois-ci, il faut le dire, avec succès. On sent un esprit de vertige et d'erreur qui se répand dans toutes les classes. Le peuple canadien perd quelque chose de son ancien respect pour ses évêques, de son traditionnel dévouement à ses prêtres, de sa filiale soumission à l'Eglise. L'inquiétude le gagne ; des désirs vagues, des aspirations vers des changements mal définis se produisent ; il se fait dans son sein un travail de lente et redoutable transformation.

Il faudrait être aveugle pour ne pas reconnaître les progrès du mal. Désormais le libéralisme est entré au Canada et l'envahit, comme il a envahi la France, l'Italie et tous les pays catholiques.

Quelle est la cause de cette invasion ? Pourquoi les principes révolutionnaires n'ont-ils point fait d'impression sur le peuple canadien à la fin du XVIII^e siècle et trouvent-ils de l'écho aujourd'hui ? Pourquoi le libéralisme n'a-t-il eu au Canada pendant cent ans que quelques adeptes isolés, gens de paradoxe, que personne ne prenait au sérieux, et pourquoi au contraire fascine-t-il depuis quelque temps des multitudes d'esprits ?

Voilà un problème très grave ; car il faut connaître les causes d'une maladie si l'on veut y apporter des remèdes convenables. Nous ne sommes au Canada que depuis dix ans à peine ; la plus grande partie de notre vie s'est écoulée sur un autre continent. C'est pourquoi nous devons nous montrer réservé et modeste devant une question aussi complexe : nous savons que pour donner un jugement assuré, il nous faudrait des connaissances que nous n'avons pas, et cette longue pratique des hommes et des choses qui seule révèle la profondeur des plaies qui affligent les âmes.

Cependant nous nous hasarderons à dire notre sentiment, en le soumettant à la correction des plus expérimentés et des plus doctes.

Le libéralisme entre dans un peuple tantôt par *la corruption de l'esprit*, tantôt par *la corruption du cœur*. Il a envahi la

vieille France principalement par l'effet de la *corruption de l'esprit* ; il pénètre dans la nouvelle France principalement par la *corruption du cœur*.

Expliquons notre pensée.

Le Canada catholique devient aujourd'hui *libéral* parce qu'il est devenu *léger et sensuel*. La simplicité et l'austérité des anciens ont été abandonnées par les générations nouvelles ; le luxe et la bonne chère sont devenus de mode ; il faut aux dévotiers du peuple de beaux appartements, de beaux meubles, de beaux vêtements, de beaux chevaux, de belles voitures ; il faut à tous une nourriture délicate, beaucoup de friandises, du vin, des liqueurs. C'est, dans tous les rangs de la société, un raffinement de luxe et de gourmandise.

Cette fermière et ses huit filles ont des toilettes qui les feraient prendre pour des dames d'honneur de la reine d'Angleterre ; ce fils aîné d'un simple habitant de la campagne a des équipages qui conviendraient très bien au duc de Norfolk ou au prince de Galles. Il y a dans cette ferme un salon et des instruments de musique comme vous n'en trouveriez, en Normandie et en Bretagne, que dans les maisons les plus riches.

Un peuple si bien logé et si bien vêtu s'est fait une nécessité d'un régime confortable, de parties de plaisir, de fêtes perpétuelles. On voit, dans les campagnes elles-mêmes, les dîners succéder aux dîners, les soirées aux soirées ; ce sont, jusque dans les familles les plus pauvres, les promenades et les voyages ; c'est, dans toutes les classes, une vie continuelle de bonne chère et de plaisirs.

Autrefois, les maisons où se vendaient l'eau-de-vie et les liqueurs étaient rares et avaient peine à faire leurs frais ; maintenant, chaque paroisse a sa licence, quelquefois deux, quelquefois quatre, et toutes font de brillantes affaires.

"Quand le luxe est en hausse, disaient nos anciens, la moralité est en baisse ;" "lorsqu'un peuple boit, il perd l'honneur, la vertu et la religion." Aussi quel relâchement des mœurs, et quelle diminution de la piété ! La jeunesse prend des goûts frivoles ; la danse est de tous les jours, et quelles danses ! Les anciennes danses populaires et honnêtes font place aux danses immorales importées d'Europe et des Etats Unis. Le chiffre des naissances diminue déjà en certaines villes, et même dans quelques campagnes, triste symptôme de l'affaiblissement rapide des anciennes mœurs patriarcales. On veut des romans qui remuent les sens, des représentations scéniques qui excitent les instincts grossiers de la bête. Où chercher encore le Canada antique, peuplé de la fleur de la France, où la joie et l'innocence étaient peintes sur tous les visages ?

Mais quelles sont les causes qui ont amené au Canada depuis quelques années ces progrès lamentables du luxe, et cette passion pour le confortable ? Nous pouvons en assigner une cause *intérieure* et une cause *extérieure*.

La cause *intérieure* est l'abondance des biens naturels.

Le Canada jouit de la plus ample liberté ; il ignore depuis longtemps les troubles et les misères de la guerre ; il n'a point été visité par de grands fléaux ; il n'est point grevé d'impôts de toutes sortes, comme les pays de l'Europe, ni spécialement du plus lourd de tous les impôts, celui du régime militaire. Son sol, sans être partout des plus fertiles, donne en abondance le blé et les denrées alimentaires communes ; on y trouve en grande quantité l'or, les métaux, la houille. L'industrie y est très avancée, le commerce très florissant.

Pour toutes ces causes, le Canada est, selon l'expression biblique, comme "une terre où coulent le lait et le miel."

Or il est d'expérience qu'un peuple qui n'est pas affligé par Dieu ne s'impose pas ordinairement des pénitences. Faut-il s'étonner que les catholiques canadiens, vivant dans l'abondance de tous les biens de la nature, s'endorment dans les délices du bien-être corporel ?

A cette cause intérieure vient s'ajouter une cause *extérieure*.

Il y a eu entre la Nouvelle France et la Nouvelle Angleterre une guerre de cent cinquante ans. Ensuite, après la cession du Canada à l'Angleterre, les habitants des deux colonies rivales ont vécu de longues années côte à côte, sans paraître même se connaître. Mais depuis cinquante ans, les relations ont de nouveau commencé : les Canadiens se sont mis à aller dans les Etats de la Nouvelle Angleterre pour louer leurs bras dans les manufactures. Qui l'eût cru il y a cent ans ? Dans cette Nouvelle Angleterre, toute peuplée à l'origine de puritains farouches, d'où l'élément catholique semblait devoir être impitoyablement banni pendant des siècles, les catholiques de la province de Québec se sont établis en grand nombre, ont formé bientôt de petits groupes, qui sont devenus rapidement de populeuses paroisses, gardant leur langue et leurs usages, présidées par des prêtres de leur langue et de leur race. On a compté cinquante mille, cent mille, deux cent mille, quatre cent mille Canadiens émigrés dans la Nouvelle Angleterre. On en compte aujourd'hui environ un million établis dans les Etats-Unis.

Un très grand nombre de ces émigrants sont demeurés dans les Etats-Unis ; mais une multitude d'autres sont retournés dans la province de Québec. Au contact des superbes et sensuels colons de la Nouvelle Angleterre, ils ont changé leur costume

et leur régime, adopté les toilettes américaines, le confortable américain ; ils rapportèrent au Canada le luxe et le confort de Babylone. Mais le luxe et la bonne chère sont contagieux. Les jeunes filles qui n'étaient pas sorties de la province de Québec pouvaient-elles voir avec indifférence ces beaux atours de leurs sœurs revenues des Etats-Unis ? Les pères et les mères de famille eux-mêmes pouvaient-ils ne pas être influencés par les progrès du confortable en usage au-delà de la ligne ? Le Canada avait été conquis, au XVII^e siècle, par les armes de l'Angleterre ; il s'est trouvé envahi au XIX^e, par le luxe et le sensualisme de la Nouvelle Angleterre.

Rien n'est fréquent, dans la vie des peuples, comme les influences profondes qu'un peuple exerce parfois sur un autre, modifiant ses traditions ses mœurs, et même sa langue et sa religion. Or nous avons, dans ce contact des Canadiens avec les Yankees au XIX^e siècle, un de ces exemples d'une influence immense exercée par un peuple sur un autre. Le Canada envoie un million d'émigrants aux Etats-Unis ; deux cent mille rentrent au Canada, mais pour altérer profondément l'antique simplicité des mœurs canadiennes par l'introduction du genre de vie des protestants.

Les évêques du Canada ont souvent gémi devant cet envahissement des mœurs d'un autre peuple ; ils ont souvent cherché à empêcher leurs ouailles d'aller se jeter au milieu de cette civilisation molle et sensuelle. Vains efforts ! Le mouvement a été irrésistible, et il continue, sous l'influence des causes qui l'ont fait naître, portant vers les Etats-Unis un flot incessant d'émigrants, dont une partie, après un séjour plus ou moins long au-delà de la ligne, reviennent dans leurs paroisses, plus ou moins gâtés par les mœurs américaines et contribuant à les établir autour d'eux. Le Canada perd beaucoup à cette émigration ; mais les Etats-Unis en retirent un grand fruit spirituel : la vraie religion s'établit dans les pays où dominait autrefois en souverain le fanatisme protestant. Si les évêques du Canada gémissent de voir leurs fidèles passer dans la grande république, les anges de celle-ci, croyons-nous, se réjouissent de l'arrivée de ces multitudes croyantes. Autrefois, comme le rapporte Daniel, l'ange des Perses et l'ange des Juifs luttèrent l'un contre l'autre, le premier voulant garder les Juifs dans l'empire des Perses, pour le bien spirituel de cette nation, afin d'y répandre la connaissance du vrai Dieu et l'attente du Messie, le second voulant les ramener dans le pays de leurs aïeux, pour les soustraire à l'influence d'un peuple idolâtre. Nous croyons que l'ange du Canada et l'ange des Etats-Unis pourraient engager une lutte semblable, celui-là pour rete-

nir les
contact
rer dan
Que Di
est le
Eglise
Ma
eu une
dans so
là les v
D'a
l'éducat
second
dont be
"C
fils (1),"
"Si vous
"Oui, us
l'enfer (2)
l'educat
le cœur
"pour la
dans sa
donne la
de mau
concupis
dont la
et le titr
consiste
vertus m
bonnes h
primer le
ment d'u
sont cha
mouvement

-
- (1) Qu
(2) Qu
(3) No
moriatur, P
(4) Tu
(5) Stul
XXII, 15.

nir les Canadiens dans leur pays, afin qu'ils ne subissent pas le contact d'un peuple orgueilleux et sensuel, celui-ci pour les attirer dans la grande république, afin d'y répandre la vraie religion. Que Dieu voie les désirs contraires de ces saints et décide ce qui est le plus utile à sa gloire et aux intérêts généraux de son Eglise!

Mais ce que nous constatons ici, c'est que cette émigration a eu une influence néfaste sur le peuple canadien, en introduisant dans son sein le goût du luxe et du bien-être, et en préparant par là les voies à l'invasion du libéralisme.

D'autres causes méritent d'être signalées : en premier lieu, l'éducation molle donnée aux enfants dans trop de familles ; en second lieu, la multiplication des déclassés sortis des collèges et dont beaucoup deviennent des *politiciens sans conscience*.

"Celui qui épargne la verge, dit le Saint-Esprit, hait son fils (1)." "Celui qui aime son fils, ne craint pas de le frapper (2)." "Si vous frappez votre enfant avec la verge, il ne mourra pas (3)." "Oui, usez de la verge à son égard, et vous délivrerez son âme de l'enfer (4)." C'est-à-dire pour employer une formule célèbre, "l'éducation est une œuvre de force ;" "la sottise est amassée dans le cœur de l'enfant, il faut la verge" il faut une certaine violence "pour la mettre en fuite (5)." Le péché originel infecte l'enfant dans sa conception et sa naissance ; le baptême efface le péché et donne la grâce et les vertus surnaturelles, mais laisse dans l'âme de mauvaises tendances, fortement enracinées, des convoitises, des concupiscences, qui sollicitent violemment la volonté au mal et dont la répression constitue le grand exercice du combat spirituel et le titre principal à la couronne de la gloire. Toute l'éducation consiste à développer la grâce, la foi, l'espérance et la charité, les vertus morales, les dons du Saint-Esprit, en d'autres termes, les bonnes habitudes mises dans l'enfant par Dieu lui-même, et à réprimer les mauvaises inclinations. Pour ce travail de développement d'une part, de répression de l'autre, il faut, dans ceux qui sont chargés de l'enfant, une énergie tranquille qui observe les mouvements contraires des deux forces aux prises l'une avec

(1) Qui parcit virgæ, odit filium suum. Prov. XIII, 24.

(2) Qui diligit filium suum, assiduat ei flagella, Eccli. XXX, 1.

(3) Noli subtrahere a puero disciplinam : si enim percusseris eum virga, non morietur. Prov. XXIII, 13.

(4) Tu virga percutes eum, et animam ejus de inferno liberabis. Ibid. 14.

(5) Stultitia colligata est in corde pueri, et virga disciplinæ fugabit eam. Prov. XXII, 15.

l'autre, éveille en lui la conscience, forme la raison, soutienne la foi, et, par les avis, les exhortations, les encouragements sagement combinés avec les réprimandes et les châtements, fortifie en lui les bons désirs qu'y sème le Saint-Esprit et réfrène les mauvais traits que la nature y produit, et, en le domptant, l'exerce à se dompter et à se vaincre lui-même.

Ce serait sans doute une grande erreur que d'infliger à l'enfant beaucoup de châtements corporels ; un père grave et digne sait corriger son enfant par quelque mot, par un regard même ; il parle avec une autorité qui s'impose, qui inspire plus la vénération que la crainte et imprime, par une puissance toute spirituelle, une direction en quelque sorte irrésistible à l'enfant. Mais avec des natures revêches, en face de désordres graves, ou de l'entraînement d'une passion violente, dans certains moments critiques par lesquels passent presque tous les enfants, il sait appliquer à la lettre quand il le faut le conseil de l'Écriture : "Celui qui aime son fils ne craint pas de le frapper."

Telle a été l'éducation au sein des nations chrétiennes ; telle elle a été spécialement au Canada jusque dans ces dernières années. Mais depuis quelque temps, les parents abandonnent leurs enfants à toutes leurs tendances. On excite leur vanité, on flatte leur gourmandise, on entretient leur paresse, on favorise leur indépendance. L'enfant est une petite merveille que les parents admirent les premiers, qu'ils proposent à l'admiration de tout le monde ; l'enfant est un petit dieu que tous doivent servir. Le père n'est plus maître chez lui ; les enfants font la loi, ou la chicane met tout en confusion.

Qu'arrive-t-il ? Cet enfant que l'on n'a pas formé à l'obéissance est plus tard capricieux et fantasque ; flatté jeune dans ses bas instincts, il ne sait pas se vaincre quand il est devenu grand ; il est incapable de s'immoler au devoir et n'aspire qu'à des jouissances ; il n'est bien que là où il n'est pas ; il court de pays en pays, essayant de tout, et ne se fixant à rien, mécontent des hommes et des choses.

Croyez-le, *une génération élevée dans le caprice et la sensualité est acquise d'avance au libéralisme.*

Une autre cause n'a pas moins favorisé les progrès de la funeste erreur.

Les collèges d'instruction secondaire ont été multipliés au Canada depuis cinquante ans. Il en est sorti des multitudes d'hommes instruits, prêtres, avocats, médecins, magistrats, etc. L'instruction est en soi un bien précieux, un puissant élément de civilisation au sein d'un peuple. Au Canada, l'instruction secondaire n'aurait guère que des avantages, si chaque carrière libé-

rale n'étoit
aux beso
dédaigna
jamais a
pays, les
en géné
libérales
ment, qu
à traiter.
auraient
un autre
clientèle

Or, d
des politi
monde en
ment, qui
la *politiqu*
vue du bi
pour lui o

Qui n
libéraux ;
que un mé
pas nécess
à toutes le
allures d'
l'Église et
son intérêt
sociétés se
politiciens
selle aux in

Nous v
veloppement

Aussi d
déclassés et
craint d'ex
ments d'ins
être n'est-il
désirer qu'
lèges s'en a
les immense
pays, au lie
de la *politiqu*

Termin

rale n'était embrassée que par le nombre d'hommes nécessaires aux besoins de la société, et si le surplus des hommes cultivés ne dédaignait pas de se livrer à l'agriculture, qui, en ce pays, n'aura jamais assez de bras. Mais au Canada, comme dans les autres pays, les jeunes gens qui sortent des collèges ne se soucient pas en général de cultiver les champs. Il en résulte que les carrières libérales sont encombrées. Il y a plus d'avocats, on l'a dit plaisamment, que de causes à plaider, et plus de médecins que de malades à traiter. Le Canada se remplit ainsi de *déclassés*, d'hommes qui auraient dû continuer le métier de leur père, qui en ont voulu un autre, mais y mènent une existence misérable, faute d'une clientèle suffisante.

Or, dans tous les pays, les déclassés s'en vont grossir les rangs des politiciens, de ces gens sans aveu qui infectent aujourd'hui le monde entier, hâbleurs sans conviction, agitateurs sans dévouement, qui accaparent ce qui autrefois appartenait à l'aristocratie, la *politique*, qui, au lieu de la traiter avec désintéressement, en vue du bien public, en font un *métier*, avec l'intérêt personnel pour loi unique.

Qui ne le sait ? *les politiciens sont ou deviennent la plupart libéraux* ; car serait-il possible qu'un homme qui fait de la politique un métier se dévouât jamais à la cause de la vérité ? N'a-t-il pas nécessairement l'esprit du siècle ? N'est-il pas acquis d'avance à toutes les erreurs ? Il pourra sans doute ne pas prendre les allures d'un démagogue et conserver des formes polies avec l'Eglise et les hommes qui la président ou la défendent, si c'est son intérêt ; mais il a *l'esprit libéral* : enrôlé ou non dans les sociétés secrètes, il est leur homme. Dans le monde entier, *les politiciens sont les soldats de la révolution* dans sa guerre universelle aux institutions chrétiennes.

Nous venons de toucher une des principales causes du développement du libéralisme en ces dernières années.

Aussi des hommes éminents, en voyant le grand nombre des déclassés et des politiciens qui sortent des collèges, n'ont pas craint d'exprimer des regrets sur la multiplication des établissements d'instruction secondaire dans la province de Québec. Peut-être n'est-il pas nécessaire d'aller si loin ; mais du moins on peut désirer qu'un grand nombre des jeunes gens élevés dans les collèges s'en aillent déployer leur intelligence et leur courage dans les immenses déserts du Canada, où ils serviront noblement leur pays, au lieu de s'entasser dans les carrières libérales et de faire de la *politique de métier*.

Terminons par une réflexion.

Le Canada se trouve aujourd'hui envahi par le libéralisme ; mais il l'est cent ans après la France.

C'est, qui en pourrait douter ? pour le soustraire pendant cent ans à cette funeste invasion que Dieu, dans sa miséricorde, l'a séparé de sa mère-patrie et l'a placé sous l'autorité de l'Angleterre. Si, en effet, le Canada fût demeuré français, comment aurait-il pu se défendre, à la fin du dernier siècle, des principes et des bouleversements de la révolution ? De gré ou de force, ce beau royaume de Jésus-Christ aurait été la proie des sociétés secrètes et la victime de la Convention : il aurait été le théâtre de la corruption ou des guerres révolutionnaires, comme toutes les provinces françaises, comme toutes les colonies françaises. Ou la Nouvelle France aurait accepté l'ordre de choses qui fut alors imposé à la France : dans ce cas, elle aurait dû renier ses origines saintes ; ou elle aurait résisté aux hommes de désordre : alors elle serait devenue une seconde Vendée. Mais qu'elle eût subi ou qu'elle eût rejeté d'abord le nouvel ordre public, depuis longtemps les mœurs auraient perdu leurs mœurs patriarcales, les églises leur liberté et leur autorité, et les habitants le respect du prêtre. Si, pendant cent ans, le Canada est demeuré une oasis au milieu de ce désert du monde moderne que dessèche le vent brûlant du naturalisme, il le doit au bienfait providentiel d'avoir eu ses destinées séparées de celles de cette pauvre France, que l'enfer a choisie, entre tous les pays latins, pour les séparer tous de l'Eglise romaine et anéantir la religion surnaturelle sur la terre.

A l'heure actuelle, au milieu de cette invasion récente du libéralisme, il est bon encore au Canada d'être soumis à l'Angleterre plutôt qu'à la France. Le gouvernement anglais n'aidera pas beaucoup la diffusion des mauvaises doctrines ; car il sent que ces doctrines portent dans leurs flancs la révolte contre toute autorité et que le Canada libéral sera impatient du joug de la métropole, autant que le Canada chrétien a été résigné à une dépendance voulue par la Providence divine. Il n'en serait pas de même du gouvernement français. Et, en effet, le gouvernement français n'est-il pas depuis vingt ans serf des loges maçonniques ? Il a imposé à la France l'école sans Dieu ; il a soumis au régime militaire les élèves du sanctuaire et les prêtres eux-mêmes ; il a tenté de disperser les congrégations religieuses et il s'acharne présentement à les ruiner et à leur enlever la faculté d'enseigner. Evidemment, ce qu'il fait en France, il le ferait au Canada, s'il en était maître.

C'est donc dans des desseins manifestes de miséricorde que la divine Providence a brisé pour jamais, avant l'explosion de la ré-

RÉSU

Docteur
S

Brochu

Cette

1

L'a
succinc
les dive

Vient de paraître

L'Anglomanie

AU CANADA

RÉSUMÉ HISTORIQUE DE LA QUESTION DES ÉCOLES
DU MANITOBA

PAR

DOM P. BENOIT

Docteur en philosophie et en théologie, Ancien Directeur de Séminaire,
Supérieur des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception
à N. D. de Lourdes, Manitoba.

Brochure de 61 pages, in-octavo. Prix, 25 Cents franco.

Cette brochure est maintenant en vente à nos bureaux,

171-173-175, Rue Notre-Dame, Trois-Rivieres.

L'auteur y passe en revue, dans un tableau historique succinct basé sur des données puisées aux sources officielles, les diverses phases par lesquelles a passé la grande et

impérissable question des écoles du Manitoba. Il y montre à quelles fraudes, à quelles injustices, à quelles violences, à quelles complicités inavouables il a fallu avoir recours pour consommer cette spoliation.

Puis, tirant de ces événements, qui sont aujourd'hui de l'histoire, la philosophie qui s'en dégage, il y voit la continuation de la lutte que se livrent depuis trois siècles, en Europe comme sur le continent américain, les deux grandes races dont l'influence est prépondérante dans le monde, la race française et la race anglaise.

Viennent ensuite des conjectures sur l'issue possible, sinon probable, de cette rivalité séculaire. On sait que cette partie de l'ouvrage a donné lieu, de la part des anglomanes et de leurs complices les libéraux, à des récriminations que ne peuvent se résoudre à trouver fondées tous ceux qui ont lu ce travail en son entier.

Ce sont des pages fortes, qui offrent à l'esprit une nourriture substantielle comme celle de la vérité, des pages d'une émotion communicative pour ceux qui, malgré le matérialisme abject du siècle, croient encore au droit et à la justice, des pages radieuses d'espérance et de stimulation pour le patriotisme comme pour le sentiment religieux de la masse de nos compatriotes.

Tout lecteur de choses sérieuses tiendra à posséder ce récit fidèle de l'un des drames les plus sombres de notre histoire, et à se bien pénétrer des considérations qui y sont développées, avec une autorité que suffit à établir le nom de l'auteur.

Le tirage étant limité, on fera bien de se hâter pour les commandes.

que r
larité
tion
ment
cette
pour
rope,
Le Cr
Les q
in
Nos ra
D
Confér
Le pré
in
La per
Le jeu
Be
La jeu
br
Le livre
L'homn
Les qu
ple
Une bel
Le
Lis
Et
Et
Res
Lettres a
fran
Nouveau
Poe
Breviaire
leme
Breviaire
Horae D

Nous donnons ci-après une liste de certains ouvrages que nous avons actuellement en magasin, et dont la popularité acquise jusqu'à ce jour est la meilleure recommandation que nous puissions en donner. Nous prions spécialement les messieurs du clergé de prendre connaissance de cette liste, et de donner leur commande au plus tôt, car pour la plupart de ces ouvrages qui nous viennent d'Europe, le nombre est limité et restreint.

Le Crucifix, vol. in-8 broché, par J. Hoppenot, S. J.	\$0.50
Les quatre évangiles et les actes des apôtres, vol. in-8 broché.....	0.25
Nos raisons de croire, vol. in-8 broché, par le R. P. D. Lodié, S. J.....	0.75
Conférences de St. Roch-Dieu, vol. grd in-12 broché	0.50
Le prêtre auprès des malades et des mourants, vol. in-12 broché, par le R. P. Paul Stub.....	0.90
La pensée de la mort, vol. pt. in-12 broché, Berthier	0.15
Le jeune homme comme il faut, vol. in-12 broché Berthier.....	0.25
La jeune fille et la vierge chrétienne, vol. in-12, broché, Berthier.....	0.25
Le livre de tous, vol. in-12 broché, Berthier.....	0.25
L'homme tel qu'il doit être, vol. in 12 broché, Berthier	0.25
Les quatre évangiles, format livre de prières in-18 pleine reliure en toile.....	0.40
Une belle collection des ouvrages de Pierre l'Ermite	
Le Grand Mufflo, vol. in-8 broché.....	0.75
Lisez-moi ça, vol. in-8 ".....	0.38
Et ça, vol. in-8 ".....	0.75
Et de quatre, vol. in-8 ".....	0.75
Restez chez vous, vol in-8 ".....	0.50
Lettres apostoliques de Léon XIII; 5 vols. in-12, franco.....	1.50
Nouveau manuel d'instruction religieuse, par l'abbé Poey.....	
Breviaires ancienne édition, riche reliure seulement.....	\$2.00 le set
Breviaires, nouvelle édition, reliure molle...	9.00 "
Horae Diurnæ " ".....	1.75 "

OUVRAGES A PRIX REDUITS.



Général Ambert—Récits militaires, 4 vols.....	\$4.00
Eugène Veillot—Hommage à Louis Veillot.....	1.88
Mack—Le trésor du prêtre, 2 vols.....	2.25
L'abbé Ménard—Mgr Dupanloup.....	1.00
L'abbé A. F. Rua—Cours de conférences sur la religion, 3 vols.....	2.00
L'abbé Panhéleux—La divinité de Jésus-Christ....	0.50
Léon Aubineau—Les serviteurs de Dieu.....	1.00
L'abbé St Jure—De la connaissance et de l'amour de Dieu, 4 vols.....	2.00
L'abbé Larfeuille—La femme à l'école de Marie....	0.50
Matignon—La famille biblique.....	0.50
Manseau—Les prêtres et les religieux déportés, 2 vols.....	1.00
Alex. Brunet—La famille et ses traditions.....	0.50
P. V.—Casus conscientiae.....	1.00
Ludolphus de Saxonia—Vita Jesu Christi, 4 vols..	4.00
Un curé du diocèse de Liège—Plans d'instructions 2 vols.....	1.00
L'abbé Jouve—Le catéchisme des grands et des petits, 3 vols.....	2.00
L'abbé Shoupe—Connaissance de Jésus-Christ... ..	0.75
L'abbé Chaumont—L'Education, ses difficultés, son but.....	0.75
A. C. Peltier—Le grand catéchisme de Canisius, 7 vols.....	6.00
L'abbé Ludi—Le catéchisme de Rodez, 3 vols....	3.00
L'abbé Chaumont—Œuvres de St. François de Salles, 6 vols.....	4.75
Régneault—La somme du Catéchiste, 4 vols.....	3.00
Desjardins—Œuvres de St. Alph. de Liguori, 9 vols.	6.00
Chaignon—Méditations sacerdotales, 5 vols.....	3.50

volut
la Fra
pour l
de cet
sa mèn
qui en
versell
le men

L

Not
Montré
ment de
opposen
fait don
rable du
Cep
comme a
les intol

A l'o
deur Mgr
sans offri
heur, les
Pères Jés
de *Philoc*
rités de la
Les a
applaudi
lisme qu'i
forment l

volution française, les liens si étroits qui unissaient le Canada à la France : rupture douloureuse de part et d'autre, mais salutaire pour le Canada. Mon patriotisme de français souffre au souvenir de cette guerre malheureuse qui a arraché la Nouvelle France à sa mère ; mais ma foi de chrétien se réjouit des grands avantages qui en ont résulté pour la religieuse colonie et pour l'Eglise universelle. Puisse seulement le Canada s'affranchir de l'erreur qui le menace et garder sa foi intègre !

DOM BENOIT.

Le mouvement catholique

AU CANADA

Nous voyons que la concession, à titre gratuit, par la ville de Montréal, d'une lisière du Mont-Royal pour les fins d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu, ne va pas toute seule. Les protestants s'y opposent. Les catholiques n'ont pourtant rien dit quand on a fait don à l'hôpital Victoria d'une partie beaucoup plus considérable du même terrain.

Cependant, soyez sans inquiétude, la légende sera, demain comme aujourd'hui, que les tolérants, ce sont les protestants, et les intolérants, les catholiques.

A l'occasion du cinquième anniversaire du sacre de Sa Grandeur Mgr Langevin, occasion que nous ne laisserons pas passer sans offrir à Sa Grandeur nos félicitations et nos vœux de bonheur, les élèves du Collège de St Boniface, sous la direction des Pères Jésuites, ont donné dans le texte grec une représentation de *Philoctète*, un drame de Sophocle, qui leur a valu les éloges mérités de la presse.

Les anglomanes qui assistaient à cette représentation ont applaudi comme les autres, mais s'ils n'ont pas rougi du vandalisme qu'ils ont exercé sur des institutions, sœurs de celle où se forment les éléments nécessaires à un pareil tour de force, c'est

que, chez eux, la haine l'emporte sur l'admiration, quand il s'agit de Canadiens-français et de catholiques.

Un correspondant qui écrit au *Sun* de St Jean, N. B., rappelle qu'après les élections de 1874, qui assurèrent le pouvoir aux libéraux, ceux-ci ont exclu du cabinet MacKenzie l'hon. T. W. Anglin, le catholique le plus en vue des provinces maritimes et qui avait contribué plus que n'importe qui à la chute de sir John Macdonald. De même ne firent-ils rien pour remédier à la situation des catholiques du Nouveau-Brunswick, dont les droits étaient lésés par une loi scolaire adoptée par la législature. Puis, le correspondant ajoute :

Et aujourd'hui, on nous demande de remettre nos meilleurs intérêts à la garde de ce parti déloyal pour qu'il les ignore et trahisse de nouveau. En 1874, nous ne savions pas quel respect ce parti aurait de ses promesses et de quelle façon il y ferait honneur à son arrivée au pouvoir. Nous avons alors été simplement trompés, mais si nous agissons de même avec l'expérience acquise, nous nous tromperons nous-mêmes. Jamais peut-être parti n'a enregistré autant de votes catholiques que le parti libéral en 1896. Et de quelle façon a-t-il agi ensuite ? Le cabinet Laurier ne contient pas un ministre catholique pris dans l'une des trois provinces maritimes, alors que dans les derniers ministères conservateurs, nous en avions habituellement deux.....

Ce n'est pas seulement dans la politique fédérale que cette étroitesse et cette intolérance intellectuelle se manifestent ; la bête montre clairement sa griffe dans les affaires locales. Le cabinet conservateur qui fut défait en 1883 comprenait deux ministres catholiques titulaires d'importants portefeuilles : l'hon. M. P. Landry, aujourd'hui juge (chef du bureau des Travaux Publics), et l'hon. M. Adams, (arpenteur général). Sous l'hon. M. Blair, notre représentation tomba à un, et, pendant quelques années, nous n'eûmes aucun portefeuille. Un petit département fut ensuite créé pour l'hon. C. Labillois.

Et cependant jamais cabinet local n'a reçu de la part des catholiques de cette province un appui plus accentué et plus continu que le cabinet de sang mêlé qui domine actuellement à Frédéricton. Prenez la dernière élection locale dans St Jean comme preuve de la bonne foi libérale, et apprenez à estimer à leur réelle valeur les déclarations libérales. Là, on mit froidement de côté le cher allié et quipille avec ses 2,700 votes ministériels solides. Mais l'honorable ministre des chemins de fer s'empresse d'essayer de couvrir ou de diminuer l'effet de la trahison de ses amis, et on offre au candidat défait une petite position gouvernementale.

Comme catholiques, nous considérons insultante une telle façon d'agir, et il faut rendre cet hommage au candidat qu'il renonça à sa position, dès qu'il se fût rendu compte du caractère humiliant de la transaction. Qu'on sache que nous ne sommes pas à vendre, et que les miettes de patronage qu'on nous jettera

ainsi ne
dont no
à savoir
nous ne
affublés

Il fa
Mais alo
liques av
dans tou

Dans
ministre
de nomm
cette pro
rio, et ces
donc 174
écoles son
inspecteur
juridiction
cette nom

Le Ca
hautes fon
conviction
moins, l'ap
C'est assur
à la provin
la nominat

Le dép
de Montréa
mettre aux
Cœur. Il a
ray, 6 jours
longer leur
valables por

Les pri
toutes les d
de fer, voitu
lère cla
\$100 à 210.

On assu
passeront pa

ainsi ne feront qu'ajouter l'insulte à la trahison et à l'intolérance dont nous sommes trop souvent les victimes. Nous commençons à savoir ce que valent réellement les déclarations libérales, et nous ne serons guère plus longtemps trompés par le loup qui s'est affublé de la toison de l'agneau.

Il faut avouer qu'il y a terriblement de vrai dans tout cela. Mais alors la leçon à tirer par les catholiques, c'est d'être catholiques avant d'être hommes de parti et de rester étroitement unis dans tout ce qui concerne leurs intérêts religieux.

Dans son récent exposé budgétaire, l'hon M. Ross, premier ministre d'Ontario, a annoncé que son gouvernement se proposait de nommer bientôt un troisième inspecteur des écoles séparées de cette province. Il y a 347 écoles catholiques séparées dans Ontario, et ces écoles n'ont actuellement que deux inspecteurs. C'est donc 174 écoles qui échoient à chaque inspecteur, et encore ces écoles sont-elles éloignées les unes des autres ; tandis que chaque inspecteur d'écoles publiques n'en a que 74 en moyenne sous sa juridiction, toutes situées dans un même comté. On voit donc que cette nomination nouvelle n'est pas sans besoin.

Le *Catholic Record*, de London, demande qu'on nomme à ces hautes fonctions un catholique, non seulement de nom, mais de conviction et de pratique, et il conseille d'en laisser le choix, ou du moins, l'approbation du choix fait, à la hiérarchie catholique. C'est assurément la meilleure sauvegarde qui pourrait être donnée à la province pour les intérêts importants auxquels se rattache la nomination à faire.

Le départ du pèlerinage canadien à Paray-le-Monial aura lieu, de Montréal et de Québec, au commencement de juin, afin de permettre aux pèlerins d'arriver à Paray le jour de la fête du Sacré-Cœur. Il durera 6 semaines, y compris arrêt de deux jours à Paray, 6 jours à Paris et 2 jours à Londres. Ceux qui voudront prolonger leur séjour en Europe pourront le faire, les billets étant valables pour un an.

Les prix approximatifs pour le pèlerinage de 6 semaines, toutes les dépenses comprises : traversées aller et venir, chemins de fer, voitures, hôtels, pourboires, etc, seront :

1ère classe en steamer : \$220 à 245 ; 2e classe en steamer : \$100 à 210.

On assure que les prix réels, qui seront fixés plus tard, ne dépasseront pas le maximum des prix ci-dessus

Au sujet des nominations épiscopales dans les provinces maritimes, un correspondant ayant fait observer au *Moniteur Acadien* que cette question n'est pas du domaine de la presse, voici comment notre confrère répond à cette remarque :

Nous avouerons volontiers que c'est une question fort délicate, qu'il vaudrait mieux voir régler ailleurs que devant le public. Si la presse s'en occupe, c'est que, d'après le sentiment public, il n'est de l'intérêt ni de l'Eglise, ni de la religion, qu'un élément qui compte près de la moitié de la population catholique soit ignoré dans les hautes sphères ecclésiastiques. Les laïques, les fidèles ont le droit de faire entendre leur voix et d'exprimer respectueusement leurs vues sur toute question affectant l'avancement de leurs intérêts religieux. Il est bon que le père connaisse les sentiments de la famille, et quand l'opinion générale, exprimée par un ou deux individus, ne semble pas recevoir la considération qu'elle mérite, il est dans l'ordre que toute la famille parle. Voilà, en ce qui nous concerne, la ligne de conduite que nous entendons suivre.

Nous croyons, en effet, que les laïques ont en cette matière un droit de représentation respectueuse, surtout quand la question religieuse se complique d'une question nationale, comme dans ce cas-ci.

AUX ETATS-UNIS

Le correspondant romain du *Catholic Standard and Times*, de Philadelphie, écrit à ce journal, en date du 27 février : "Serait-il vrai que les catholiques des Etats-Unis laisseront les "races inférieures" monopoliser la participation au jubilé? Rome est encombrée de visiteurs et de pèlerins, mais il n'y a que des évêques et des prêtres qui viennent des Etats-Unis. Qu'il ne soit pas dit, dans un an d'ici, que les laïques sont restés chez eux, occupés à se vanter d'être les meilleurs enfants de l'Eglise catholique."

On ne saurait y mettre plus de fine ipnie.

On mande d'Indianapolis, Ind. qu'on vient d'y recevoir les bulles papales nommant M. l'abbé Denis O'Donohue, de l'église St-Patrick, évêque de Pomerania et coadjuteur du diocèse d'Indianapolis, avec droit de succession. Le nouvel évêque réside à Indianapolis depuis 27 ans et jouit de l'estime générale. Mgr

Chata
cette

M.
aux E
qui ne
mainte
" I
" que,
" ment

Les
prier de
ni épele

Ren
le *Globe*
" T

" gens s
" longte

Voil
libérateur

On n
Quigley,
dernier,
archevêq
qui comp

Nous
tion procl
Montréal,
pouvait li
date du 31

Avant
sera établi
Saint-Sacr
dévotion e
en cette vi
People's E

L'inter
Pères du T
nier, dans
3, Fifth A
présents :

Chatard, évêque actuel d'Indianapolis, est, dit-on, enchanté de cette nomination.

M. Merriam, le directeur du prochain recensement décennal aux Etats-Unis, écrivait ces jours derniers, les lignes suivantes, qui ne sont pas précisément à l'honneur des maisons d'éducation maintenues par le gouvernement américain.

" Dans nos écoles publiques, disait-il, on enseigne la botanique, la psychologie et la couture ; mais on n'y enseigne évidemment pas les rudiments de l'arithmétique ou de l'épellation."

Les trois-quarts de ceux qui écrivent à M. Merriam pour le prier de les nommer recenseurs ne savent, paraît-il, ni compter, ni épeler.

Renchérissant sur l'opinion pourtant sévère de M. Merriam, le *Globe*, de Boston, s'exprime comme suit :

" Tout homme d'affaires qui a eu à son service des jeunes gens sortis des Ecoles Supérieures (High Schools), sait depuis longtemps à quoi s'en tenir là-dessus."

Voilà pourtant les écoles devant lesquelles se pâment nos libérâtres.

On mande de New-York que le différend survenu entre Mgr Quigley, évêque de Buffalo, et l'abbé George Zurcher, l'automne dernier, a été déféré par ce dernier au tribunal de Mgr Corrigan, archevêque de New-York et chef de la province ecclésiastique qui comprend le siège de Buffalo.

Nous avons déjà annoncé, d'une manière générale, la fondation prochaine, par le Supérieur des Pères du T. S. Sacrement à Montréal, d'un institut de son ordre à New-York. Voici ce qu'on pouvait lire à ce sujet dans le *Catholic News* de New-York, en date du 31 janvier dernier :

Avant la fin de la présente année, un nouvel institut religieux sera établi dans la ville de New-York. La Congrégation du Très-Saint-Sacrement, fondée par le Père Eymard pour promouvoir la dévotion eucharistique et dont la maison-mère est à Paris, aura en cette ville une maison qui sera le centre de direction pour la *People's Eucharistic League* aux Etats-Unis.

L'intention de Mgr l'Archevêque de New-York d'inviter les Pères du Très-Saint-Sacrement à venir ici a été connue lundi dernier, dans une réunion tenue à la résidence de Mlle Annie Leary, 3, Fifth Avenue. Outre Mgr Corrigan et Mlle Leary, étaient présents : Mgr Farley, coadjuteur de New-York, le Rév. Ch.

H. Colton, curé de Saint-Etienne ; le Rév. Père E. Murphy, curé de St-François-Xavier ; le Rév. P. N. McKinnon, curé de Saint-Ignace-de-Loyola ; le Rév. Père Van Rensselaer, S. J., de la paroisse de Saint-François-Xavier ; Mlle E. Lumms, présidente de la *People's Eucharistic League*, et quelques autres personnes marquantes parmi les catholiques.

Mgr Corrigan rappela en quelques mots l'historique de la fondation de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement et annonça que la communauté de Montréal avait accepté d'envoyer à New-York quelques-uns de ses religieux. Il énuméra ensuite les progrès rapides de la *People's Eucharistic League*, laquelle, établie depuis cinq ans seulement, compte déjà 13,000 membres, dont 6,000 dans la ville de New-York.

Mlle Leary ainsi que plusieurs de ses amis s'engagèrent à fournir les ressources nécessaires pour installer une communauté et pour la soutenir jusqu'à ce qu'elle ait un couvent et une chapelle convenables.

Mgr l'archevêque félicita la pieuse demoiselle et les personnes dévouées qui s'associaient à elle dans cette belle entreprise. Tous les prêtres présents eurent une parole d'encouragement en faveur du projet qu'on venait d'émettre.

Comme Mgr Corrigan doit partir pour Rome après Pâques et qu'il sera absent quelques mois, les Révérends Pères ne viendront ici que vers l'automne. Le lieu de la nouvelle fondation n'a pas encore été déterminé.

AUTRES PAYS

ITALIE.—Dans les derniers jours de février a été tenue au Vatican, dans la salle du Trône, en présence du Souverain Pontife, une réunion importante de la Congrégation des rites. Le Pape, dit l'un de nos confrères auquel nous empruntons à peu près textuellement ces renseignements, a fait lire par Mgr Panici, secrétaire des Rites, une série de quatre décrets pontificaux relatifs aux causes de béatification en cours.

Un premier décret dit qu'on peut procéder en toute sûreté à la béatification de la vénérable Jeanne de Lestonnac. C'est le décret dit "De tuto" qui précède immédiatement la cérémonie solennelle de béatification.

Un second décret approuve les miracles présentés pour la cause de la vénérable Sœur Marie-Crescence Hoss, religieuse pro-

fesse du

burg, en

Le

tyre et

çois-Rép

Le

procès de

martyri

Apr

quelques

à ces pro

dans le c

fidèles. q

intercess

Ces

teur du

fois qu'a

nière con

quelque

avis défin

—No

Sur l

tude, s'é

que som

y fit elev

Cett

mi les esp

une imm

seront sur

A l'a

mier solei

l'image de

plorateur,

vant cette

L'Ital

son noble

Un C

savant Gu

nées à l'é

—Le

L'Egl

naturel.

le se célèb

mencer la

Or, il

fesse du tiers-ordre de Saint-François, du monastère de Kauffburg, en Souabe.

Le troisième décret consacre le martyr, les causes du martyr et les miracles examinés pour la cause du vénérable François-Régis Clet, prêtre de la Mission, martyrisé en Chine.

Le quatrième décret donne les approbations analogues au procès des vénérables Delgado et Henarez, évêques dominicains, martyrisés au Tonkin.

Après la lecture des décrets, le Souverain Pontife adresse quelques mots à l'assistance, composée des personnes intéressées à ces procès ; il leur dit qu'il est heureux de pouvoir proposer, dans le cours de l'année sainte, à la vénération et à l'imitation des fidèles, quelques nouveaux héros de la foi catholique, modèles et intercesseurs auprès de Dieu.

Ces décrets portent en eux-mêmes la preuve de la sage lenteur du Souverain Pontife en ces matières. Il y est dit chaque fois qu'après avoir entendu les avis favorables émis dans la dernière congrégation générale, le Pape a voulu se réserver encore quelque temps pour la réflexion et la prière, avant de donner son avis définitif.

—Nous lisons dans la *Croix* :

Sur la chaîne italienne des Apennins, à 2116 mètres d'altitude, s'élève—presque solitaire dans l'azur du ciel—un gigantesque sommet, le Cimone.—Il y a quelque temps, le gouvernement y fit élever une tour d'observations astronomiques.

Cette année, l'idée d'un hommage de foi solennel a surgi parmi les esprits d'élite de Modène. Ils veulent ériger sur le Cimone une immense statue de la Vierge Immaculée, dont les pieds reposeront sur un morceau du rocher béni de la Grotte de Lourdes.

A l'aube de 1901, sera inaugurée la magistrale statue ; le premier soleil du XXe siècle entourera d'une auréole de splendeur l'image de la Reine du ciel. . . . Ainsi, dans la suite des âges, l'explorateur, changé en pèlerin, se découvrira respectueusement devant cette imposante représentation de la céleste Protectrice.

L'Italie demande à sa nation-sœur, la France, de s'associer à son noble projet.

Un Comité s'est formé à Modène. A sa tête est le célèbre savant Guillo Amorth, auquel sont adressées les offrandes destinées à l'érection de la statue. (Via Amilia, 36.)

—Le correspondant romain de la *Croix* écrit à son journal :

L'Eglise a un " jour ecclésiastique " qui empiète sur le jour naturel. C'est ainsi que les premières vêpres d'une fête solennelle se célèbrent la veille du jour de cette fête, et que l'on peut commencer la récitation de matines dans l'après-midi.

Or, il peut se présenter ce cas :

Supposons un pèlerin (pourvu d'une bonne voiture, car cette condition me semble topographiquement indispensable), qui a fait le matin la visite des quatre basiliques. Commencant par Saint-Pierre, il est allé à Sainte-Marie-Majeure, puis à Saint-Jean-de-Latran, et est arrivé à Saint-Paul-Hors-les-Murs vers 11 h. $\frac{1}{2}$. Il fait la dernière visite et sort de la basilique. Midi sonne, et il se demande si, ayant fini le premier tour de visites dans le jour naturel, il ne pourrait point les recommencer dans le jour ecclésiastique. Le pèlerin rentre dans Saint-Paul et fait le même tour des basiliques. En un jour, il a pu ainsi faire une double série de visites.

La Sacrée Pénitencerie vient de décréter que la chose est licite.

"Quand on a terminé, le même jour naturel, la visite des quatre basiliques, peut-on, aussitôt que commence le nouveau jour ecclésiastique, recommencer une nouvelle visite des quatre basiliques, en entrant dans la dernière basilique que l'on vient de visiter?"

La Sacrée Pénitencerie a répondu "affirmativement."

Cette résolution était implicitement contenue dans la bulle d'indiction du Jubilé, d'après laquelle les visites devaient se faire dans un jour naturel ou dans un jour ecclésiastique.

—Un rescrit du Pape Léon XIII, en réponse à une demande du P. Chemery, Capucin, accorde 200 jours d'indulgence aux fidèles chaque fois qu'ils réciteront matin et soir, en quelque langue que ce soit, l'oraison jaculatoire recommandée par saint Alphonse de Liguori : "*Mater mea, libera me hodie a peccato mortali* : Ma Mère, préservez-moi aujourd'hui du péché mortel," et trois fois l'*Ave Maria*.

FRANCE.—M. Brunetière a commencé sa campagne catholique. Quelque temps après son discours de Besançon, il présidait à Passy une fête donnée chez les Frères des Ecoles Chrétiennes et y prononçait un magnifique discours dans lequel il faisait un superbe éloge de l'institut des Frères, proclamait la nécessité de l'instruction religieuse et terminait par cette péroraison :

Jeunes gens qui demain entrerez dans la vie et vous, enfants, dont l'intelligence commence à s'ouvrir aux bruits du dehors, on vous dira qu'entre le progrès de la civilisation ou de la science moderne et les enseignements de la religion, il y a non-seulement opposition ou contradiction, mais discordance même et incompatibilité. N'en croyez rien!

Vous avez fait un peu de géométrie. Quand le rayon d'un cercle augmente, sa courbe en sa circonférence enveloppe à mesure plus d'objets, plus divers, plus nouveaux et plus inattendus, mais le centre en est toujours le même.

Vous avez fait un peu de botanique. Est-ce que ce n'est pas la loi du chêne que de sortir du gland; et si profondément qu'il

enfonc
cieux,
l'arbre

C'e
du dog
l'autori

Le
ce qu'il
monde

en a tou

Ne

tera da

Et

temps o

imaginé

c'est en

cette au

ser tous

Nou

—U

Semaine

s'agissai

Clet.

Ce s

quatre-v

martyre,

en Franc

naissance

Lund

nouveau

assisté de

chevêché.

chapelle

decins, les

martyr et

on fit, ain

des reliqu

tife et du

l'archevêq

la troisièm

neur du vé

cérémonie

ALLEM

article don

Que le

sure de leu

négarion et

même, c'est

enfonce ses racines en terre ou si haut qu'il élève sa tête vers les cieux, est-ce que le rapport n'est pas toujours le même entre l'arbre magnifique et l'humble germe d'où il est sorti ?

C'est ainsi que le progrès se développe, sous la souveraineté du dogme immuable, identique en tout temps à lui-même, et que l'autorité de la tradition ne le gêne pas, mais le favorise.

Le dogme est aujourd'hui ce qu'il était hier, et il sera demain ce qu'il est aujourd'hui. C'est l'humanité qui vit et c'est le monde qui change. L'un des termes du rapport passe, mais il y en a toujours un qui demeure. Tenons-le donc pour assuré !

Ne nous effrayons pas des assauts qu'on lui donne ; il y résistera dans l'avenir comme il y a résisté dans le passé.

Et j'ai tâché, Messieurs, de vous le montrer, puisque, dans le temps où nous sommes, la libre pensée n'a rien trouvé ni rien imaginé de mieux que de *laïciser* les idées chrétiennes, et que c'est en quoi consiste à peu près tout son progrès, opposons-lui cette autre formule et, à notre tour, proposons-nous de *catholiciser* tous les progrès de la civilisation et de la pensée modernes.

Nous le pouvons et nous le voulons !

—Une cérémonie aussi rare qu'intéressante a eu lieu, dit la *Semaine religieuse* de Paris, dans la maison des Lazaristes. Il s'agissait de la reconnaissance canonique du corps du vénérable Clet.

Ce saint personnage fut martyrisé en Chine, il y a près de quatre-vingt ans. Son corps fut inhumé sur le lieu même de son martyre, où il resta environ quarante ans. Il fut ensuite rapporté en France. En 1878, il avait été procédé à une première reconnaissance.

Lundi, le cardinal Richard avait délégué, pour reconnaître à nouveau ces reliques, M. Fages, archidiaque de Sainte-Geneviève, assisté de M. Peuportier, promoteur, et Rivière, secrétaire de l'archevêché. Quand les Lazaristes eurent porté le corps, de la petite chapelle qui le renfermait jusqu'à la salle des reliques, deux médecins, les docteurs Monier et Alibert, examinèrent les restes du martyr et dressèrent un procès-verbal de reconnaissance. Puis on fit, ainsi que le prescrit le Code des béatifications, trois parts des reliques : l'une a été mise à la disposition du Souverain-Pontife et du postulateur de la cause ; l'autre à la disposition de l'archevêque, qui en a laissé la garde aux prêtres de Saint-Lazare ; la troisième sera renfermée dans l'autel que l'on élèvera en l'honneur du vénérable Clet, après sa béatification. Cette dernière cérémonie aura lieu à Rome, dans quelques semaines.

ALLEMAGNE.—M. Tribarnegaray écrit dans *l'Univers* un article dont nous faisons ce large extrait :

Que les catholiques en Prusse n'ont pas à se louer outre mesure de leur gouvernement et qu'il leur faut une forte dose d'abnégation et de bonne volonté pour demeurer loyalistes quand même, c'est ce qui ressort des récents débats à la Chambre.

Le porte-parole des catholiques a été le baron de Heereman, vice-président du Landtag et homme d'une modération, d'une correction incontestable. Ses plaintes n'en ont que plus de portée. Nous ne nous y arrêtons point. Le discours de M. de Heereman peut se résumer en ceci : le gouvernement ne tient d'ordinaire aucun compte des réclamations de la population catholique, si ce n'est pour se montrer plus sévère, plus partial, plus injuste. Le mauvais vouloir perçé partout chez lui, qu'il s'agisse des prêtres, des religieux et des religieuses, de l'enseignement religieux dans les écoles. Ses procédés sont durs, blessants, tyranniques. Ses agents les bureaucrates méconnaissent le droit des catholiques, ils se complaisent à le fouler aux pieds.

La réponse du nouveau ministre Studt a été habile, mais impuissante à justifier le gouvernement. D'après M. Studt, les catholiques prussiens n'auraient qu'à se féliciter du régime sous lequel ils vivent. L'Eglise aurait pris un "énorme" développement, un essor extraordinaire, que l'on peut constater *toto die*. Cela serait dû à la législation prussienne.

L'orateur ne nie pas la part qu'y ont eu l'énergie, l'union et la discipline des catholiques et il les en loue, il souhaite que les protestants suivent leur exemple. Mais, malgré cela, il n'eût pas été possible aux catholiques de conquérir la situation qu'ils occupent, si les reproches de M. de Heereman étaient fondés.

Le ministre en cite comme preuve le fait que les maisons des ordres religieux, au nombre de 914 en 1882, ont atteint, en 1897, le chiffre de 1,535, que leurs membres, de 8.000 à la première date, sont montés à 19,773 dans l'intervalle. M. Studt prétend que de bons catholiques mêmes estiment excessif un si rapide progrès et demandent s'il n'y aurait pas lieu de le ralentir.

Quant aux écoles, le ministre repousse nettement les *desiderata* de M. de Heereman, en tant qu'incompatibles et en opposition avec la législation prussienne, en tant qu'inutiles aussi, puisque de fait l'école est confessionnelle et que l'enseignement religieux y est obligatoire. Le ministre compare sous ce rapport la Prusse à la France. La comparaison est naturellement tout à l'avantage de la Prusse.

Seulement il y a un point que M. Studt passe sous silence, c'est que très souvent, en Prusse, les enfants catholiques sont forcés de recevoir l'enseignement religieux de maîtres protestants, sous prétexte que ces enfants sont en trop petit nombre pour obtenir un maître catholique, tandis que le gouvernement s'empresse, chaque fois que le cas se présente, de donner un maître protestant aux enfants protestants, si peu nombreux soient-ils, dans les régions où l'élément catholique domine. C'est de quoi se plaignent avec grande raison les catholiques. Ils préféreraient probablement l'école neutre à de telles écoles confessionnelles où le gouvernement protestantise à plaisir.

Mais les déclarations du ministre Studt sont anodines à côté des idées exprimées par un membre du groupe des nationaux-libéraux.

En effet, le discours de M. Friedberg rappelle les plus beaux temps du *kulturkampf*. En le lisant, on peut se convaincre que si les faux libéraux étaient les maîtres, le *kulturkampf* repren-

drait d
parti n
mains
liques
C'est
tous le
tre tro
rappor
du kult
favora
serait u
tenaire

Le
liques
sous le
paix co

Qu
pseudo-
l'Eglise
elle veu
à mettr

M. I
tir de la

ESP

En
désorgan
gne si gr
tants en
reux pay
les plus
pines, ré
nerie ?

Mais
et ce n'es
combattu
triste ré
attachem

Pour
les éléme
de l'ensei
de reven
des trava

Si le
les moine
et pour lu
battu ave
l'injuste i

draît de plus belle. Ce M. Friedberg dit sans ambages que son parti ne songe pas à désarmer, qu'il ne peut laisser tomber de ses mains "le glaive de la défense", car les revendications des catholiques ne vont à rien moins qu'à subordonner l'Etat à l'Eglise. C'est, on le voit, la thèse des "libéraux" et des francs-maçons de tous les pays. Le sieur Friedberg estime même que l'Etat montre trop de condescendance et fait preuve de faiblesse dans ses rapports avec l'Eglise ! Il est vrai que l'on a supprimé à l'époque du kulturkampf certains articles de la constitution qui étaient favorables à l'Eglise. Mais qu'on se garde de les rétablir ! Ce serait un malheur, une fâcheuse manière de célébrer le cinquantième de la constitution prussienne.

Le député "libéral" trouve mauvais d'ailleurs que les catholiques rappellent sans cesse, en les exagérant, leurs souffrances sous le kulturkampf. Il ne voit là qu'une tendance à troubler la paix confessionnelle, un détestable instrument d'agitation.

Quand les catholiques se réclament de la liberté, l'orateur pseudo-libéral les accuserait volontiers d'hypocrisie, car, selon lui, l'Eglise a toujours été et sera toujours l'ennemie née de la liberté, elle veut dominer, elle tend à asservir les nations et les individus, à mettre sous le joug les intelligences et les volontés.

M. Friedberg conjure le gouvernement de ne point se départir de la fermeté nécessaire.

ESPAGNE.—M. Jean Coulazon écrit dans la *Vie catholique* :

En Espagne, il y a beaucoup de mauvais sujets qui visent à désorganiser le pays et à ruiner le catholicisme, qui a fait l'Espagne si grande. Francs-maçons, socialistes et anarchistes, protestants envoyés par l'Angleterre, tous s'acharnent sur ce malheureux pays. N'a-t-on pas vu les francs-maçons espagnols maintenir les plus étroites relations avec les chefs des insurgés des Philippines, révoltés contre l'Espagne et tous affiliés à la franc-maçonnerie ?

Mais, dans le peuple d'Espagne, il y a beaucoup de ressources et ce n'est pas en vain que pendant des siècles les ancêtres ont combattu la barbarie musulmane, l'anarchie protestante ou notre triste révolution antichrétienne. Il leur reste beaucoup de cet attachement au sol national et à la religion.

Pour ranimer l'esprit de foi, le patriotisme et repousser tous les éléments dissolvants, il suffirait d'une diffusion plus grande de l'enseignement chrétien, d'une préoccupation plus constante de revendiquer efficacement pour l'Eglise la protection exclusive des travailleurs et des petits.

Si le travailleur espagnol voit, comme autrefois, le clergé et les moines se mêler à sa vie de chaque jour et combattre avec lui et pour lui l'oppression du capitalisme païen, comme ils ont combattu avec lui jadis la domination musulmane, et, il y a cent ans, l'injuste invasion française ; si le peuple espagnol sent cette com-

munauté d'action entre les gens d'église et lui, s'il voit les gens d'église mettre à son service l'influence des riches restés chrétiens, et même au besoin la puissance législative de l'Etat, pourquoi le peuple espagnol irait-il aux socialistes, aux anglicans ou aux francs-maçons, qui lui demandent de renoncer aux traditions de la glorieuse Espagne ?

Il y a en Espagne un fort mouvement catholique social. Puisse-t-il susciter une somme de dévouements surnaturels et désintéressés pour arrêter l'orage révolutionnaire qui gronde !

BRÉSIL.—Le Brésil aura son premier congrès national en mai prochain. Le congrès s'ouvrira le 24, à Bahia, sous les auspices de toute la hiérarchie catholique du pays. Ce sont les RR. PP. Taddei et Bonanni, deux Jésuites, qui sont chargés d'unifier les forces catholiques de ce vaste pays. Les catholiques allemands des provinces du Sud ont déjà tenu avec succès plusieurs conciles provinciaux.

26 mars 1900.